

# Livret M2

## UE 1 “Contextes d’exercice du métier et processus d’apprentissage”

Approches historique, philosophique et sociologique du système éducatif, complétées par des démarches pédagogiques, partenariales et inclusives.



# Table des matières

<b>Contacts.....</b>	<b>page 1</b>
<b>Objectif et organisation générale.....</b>	<b>page 2</b>
<b>Services numériques</b>	
> Activation IDNUM.....	page 3
> La plateforme MOODLE.....	page 3
> Pour connaître votre emploi du temps.....	page 4
<b>Votre programme de cours.....</b>	<b>page 5</b>
> Thème 1	
<i>Valeurs de la République, connaissance du système éducatif et éthique</i>	
<i>professionnelle.....</i>	<i>page 7</i>
> Thème 2	
<i>accessibilité des apprentissages, contextes et gestes professionnels.....</i>	<i>page 10</i>
> Thème 3	
<i>Les principes de l'action pédagogique.....</i>	<i>page 13</i>
> Thème 4	
<i>La transdisciplinarité dans les projets d'éducation à.....</i>	<i>page 15</i>
> Options d'approfondissement.....	page 16
<b>L'évaluation de vos apprentissages.....</b>	<b>page 18</b>
> Règles de validation : en contrôle continu.....	page 18
> Evaluation du semestre 1.....	page 21
<b>Formation à distance.....</b>	<b>page 17</b>

Responsable de l'UE

**Laurence BERGUGNAT**

Maîtresse de conférences HDR en Sciences de l'Education

laurence.bergugnat@u-bordeaux.fr

**Gestionnaire administrative**

Service scolarité, site de Mérignac, 1er étage

05 56 12 67 29



Vous devez **IMPÉRATIVEMENT** activer votre adresse en @u-bordeaux.fr pour communiquer avec nous. (voir p. 3).  
Nous ne répondrons à aucune adresse mail personnelle.

## Vos relais d'informations :

Pour le 1er degré, vos responsables de site et les services scolarité.

Pour le 2nd degré, vos responsables de parcours.



## Objectif et organisation générale

➤ L'objectif de formation de cette UE est d'acquérir des connaissances et des compétences communes en vue d'accompagner votre entrée dans le métier par des méthodes et outils pour la classe et le travail en équipe.

• Vos espaces de formation :

➤ 1<sup>er</sup> Degré

Les étudiants et fonctionnaires stagiaires du 1er degré suivent TOUS les cours sur leur site de formation.

➤ 2<sup>nd</sup>Degré

Les étudiants du 2<sup>nd</sup> degré suivent TOUS les cours sur leur site de formation, soit sur Bordeaux, soit sur Pau selon l'université de rattachement

➤ Pour les fonctionnaires stagiaires du 2nd degré :

Vous suivez les cours sur le site de l'INSPÉ de Mérignac ou de Pau selon votre université de rattachement.

UNIQUEMENT pour le module D'ÉDUCATION À ..., seuls les fonctionnaires stagiaires du 2nd degré devront se rendre sur le site de formation qui correspond à leur établissement scolaire d'affectation.

Exemples : un stagiaire affecté en établissement dans le Lot-et-Garonne doit se rendre sur le site d'Agen. Pour les Landes, sur le site de Mont-de-Marsan. Pour la Dordogne sur le site de Périgueux. Pour la Gironde, sur le site de Bordeaux (Mérignac ou Caudéran). Pour les Pyrénées Atlantiques, sur le site de Pau.

Ils seront contactés par les responsables de ces sites pour faire le choix d'une éducation à...

En effet, les groupes d'éducation à... doivent être inter - degrés (mixité entre 1er et 2nd degré) pour travailler sur des projets transdisciplinaires.



# Services numériques

## ➤ Activation IDNUM

Dès votre inscription, vous devez activer votre adresse @ **u-bordeaux.fr**

Allez à l'adresse <https://activation.u-bordeaux.fr/index.php>



## ➤ La plateforme MOODLE dans la rubrique UE1 MEEF

- Pour visualiser les cours   distance.

## ➤ Comment acc der   cette plateforme ?

Depuis le site de l'INSP  : [www.inspe-bordeaux.fr](http://www.inspe-bordeaux.fr)



## ➤ Pour conna tre votre emploi du temps



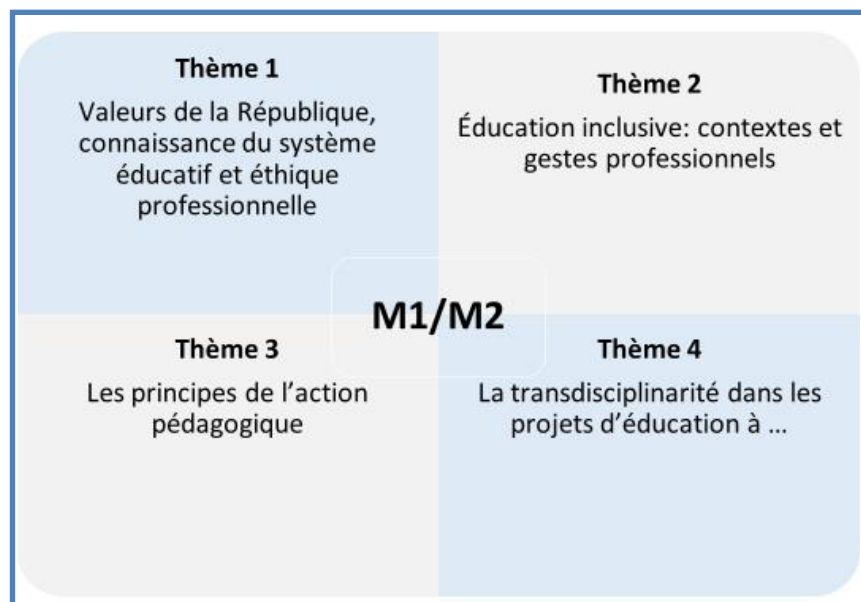
Vous devrez avoir **IMP RATIVEMENT** activer votre adresse @ u-bordeaux.fr pour acc der   votre emploi du temps.

- Aller sur l'ENT de l'universit  de Bordeaux.
- Rentrer votre identifiant et votre mot de passe.
- Cliquer sur « **Mon cursus** » puis sur « **Emploi du temps INSP ** »



## Votre programme de cours

➤ Le programme se compose en 4 thèmes



5 ECTS pour le 1er semestre valent 125h à 150h de travail, soit 13 h max/semaine de septembre à décembre.

5 ECTS pour le 2nd semestre valent 125h à 150h de travail, soit 18h max/semaine de janvier à mars (fin des cours de l'UE).

## Le programme détaillé par thème

### Thème 1

#### Valeurs de la République, connaissance du système éducatif et éthique professionnelle :

##### ➤ Définition et objectifs

Pour permettre au futur fonctionnaire de se positionner au mieux, dès son entrée dans le métier, dans le cadre professionnel défini par l'institution scolaire, les thèmes suivants seront abordés:

- L'éthique et les compétences du fonctionnaire,
- la laïcité scolaire et le parcours citoyen ;
- l'autorité et la gestion de classe ;
- l'égalité filles-garçons.

##### ➤ Compétences visées

- C1 Faire partager les valeurs de la république
- C2 Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif, et dans le cadre réglementaire de l'école
- C4 Prendre en compte la diversité des élèves
- C6 Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- C13 Coopérer avec les partenaires de l'école

##### ➤ Programme

###### Vivre la laïcité au quotidien à l'école : parcours citoyen

FAD (2 heures), TD (2 heures). Ce module vise à étudier les questions de la laïcité telles qu'elles se posent dans le quotidien d'un établissement scolaire. Il aide les étudiants et fonctionnaires stagiaires à se positionner concrètement sur les questions mettant en jeu la laïcité dans l'exercice de leur (future) fonction. Les textes réglementaires sont confrontés à des cas concrets s'étant posés dans l'académie de Bordeaux.



## L'école et la pluralité des convictions et des identités

TD (2 heures). Ce module éclaire la diversité des discours sur la gestion de la diversité des convictions et des identités, notamment à l'école. Il vise à permettre aux étudiants de se positionner par rapport à cet enjeu, et de mettre en perspective leur positionnement, pour pouvoir agir de manière pertinente dans leur environnement professionnel.

## L'autorité en question(s)

CM (2 heures), TD (2 heures). L'approche réflexive et critique des concepts et des pratiques habituellement associés au mot « autorité » doit permettre aux étudiants et stagiaires de mettre à distance certains slogans simplificateurs et paralysants. Ils seront amenés à se situer à l'égard de différents modèles en prenant en compte la situation d'apprentissage dans sa globalité.

## Egalité filles / garçons

CM (1,5 heures), TD (2 heures). Afin de faire des personnels enseignants les praticiens d'une éducation égalitaire, il est utile de commencer par analyser les inégalités et déconstruire les stéréotypes de sexe et influence de genre existants pour mieux les appréhender au quotidien dans la classe et l'établissement.

## Gestion des aspects juridiques du métier

CM (2 heures). Présentation juridique destinée à protéger les personnels de l'éducation, prévenir les risques du métier, et permettre ainsi une pratique professionnelle sereine.

## Les associations d'éducation populaire, complémentaires de l'école publique

TD (2 heures). Sensibilisation sur le rôle de partenaires privilégiés, le travail de complémentarité essentielle et l'engagement éducatif au quotidien des associations d'éducation populaires

## Ressources documentaires

- Site du Ministère de l'Éducation nationale : <https://www.education.gouv.fr/>
- Charte de la laïcité : <http://eduscol.education.fr/cid73652/charte-de-la-laicite-a-l-ecole.html>
- Les valeurs de la République – Réseau Canopé : <https://www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique/faire-vivre-les-valeurs-de-la-republique-au-sein-dun-etablissement.html>
- Anka Idrissi N. (2018), Enseigner l'égalité filles-garçons. La boîte à outils du professeur, Dunod.
- Baubérot J. (2003), Histoire de la laïcité en France, PUF « Que sais-je? ».
- Baudelot C., Establet R. (2009), L'élitisme républicain. L'école française à l'épreuve des comparaisons internationales, Seuil.
- Bidart A. (2012), Pour une pédagogie de la laïcité à l'école, La Documentation française
- Blanchard M. (2014) Sociologie de l'école, La Découverte, coll. « Repères ».
- Jacquet-Francillon F., d'Enfert R. et Loeffel L. (eds.), (2010), Une histoire de l'école : anthologie de l'éducation et de l'enseignement en France XVIIIe-XXe siècle, Retz.
- Pena-Ruiz H. (2005), Qu'est-ce que l'école ?, Gallimard.
- Robbes B. (2010), L'autorité éducative dans la classe. Douze situations pour apprendre à l'exercer, ESF.
- Van Zanten, A. & Rayou P. (2011), Les 100 mots de l'éducation, PUF « Que sais-je? ».



## Thème 2

### accessibilité des apprentissages, contextes et gestes professionnels :

#### > Définition et objectifs

Les questions d'actualité et les directives récentes annoncées par le Ministère en matière d'inclusion scolaire, doivent être prises en compte afin que les enseignants soient en mesure d'adopter une posture professionnelle éclairée qui réponde aux attentes institutionnelles.

#### > Compétences visées

- C3 Connaître les élèves
- C4 prendre en compte la diversité des élèves;
- C5 Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- C11 Contribuer à l'action de la communauté éducative
- C12 Coopérer avec les parents d'élèves
- C13 Coopérer avec les partenaires de l'école

#### > Programme

Education inclusive :  
handicaps et besoins éducatifs particuliers TD EVALUÉ .

FAD (2h) : La question du handicap: présentation et approfondissement ; les divers dispositifs de scolarisation, les structures et établissements ; la MDPH, l'offre médico-sociale.

TD (4h) 1er temps : Concevoir et mettre en œuvre une démarche d'observation ; déterminer les adaptations nécessaires aux besoins de chaque élève dans le cadre d'une mise en œuvre collective. Mises en situation de travail afin d'envisager un plan d'action répondant à des besoins identifiés d'élèves (soit à partir de situations présentées et vécues par les étudiants, soit à partir de situations proposées).

2ème temps : La grande difficulté scolaire et les élèves présentant certains troubles. Le PPS et les parcours scolaires des élèves en situation de handicap. Situations pratiques ; approfondissement et consolidation des connaissances initiales, découverte des divers dispositifs de scolarisation qui existent.

Le rôle de la coéducation dans le parcours des élèves.

TD (2 heures) : Identifier et comprendre la place des parents au sein de l'institution scolaire. Les ressources actuelles à l'attention des parents en matière de coéducation, seront repérées et analysées, ainsi que le rôle des parents dans le parcours des élèves.

Climat scolaire : harcèlement, violence et situations difficiles à l'école.

FAD (2h) : Eléments et concepts fondamentaux ; apports de la recherche  
TD (2h) : Analyser les limites à dépasser, les ressources et les leviers à utiliser dans le cadre scolaire. Apports théoriques en lien avec le climat scolaire et la violence à l'école.

Les réseaux d'éducation prioritaire en faveur de la persévérance scolaire

Ce cours vise à appréhender l'évolution des Politiques d'Education Prioritaire (PEP) et des dispositifs pédagogiques contemporains sous l'angle de la notion de « persévérance scolaire ».

FAD (1h) : objectiver la sémantique des termes institutionnels et scientifiques mobilisés autour de cette notion (décrochage-raccrochage, réussite-échec, prévention-remédiation) et les enjeux éducatifs qui en découlent, analyser les caractéristiques des publics concernés et les processus de « rupture scolaire ».

TD (2h) : A partir des représentations et du vécu concret des stagiaires, mener un travail de réflexion autour de l'activité en REP et/ou en milieu dits « difficiles ». Discuter autour des atouts et des limites de certains dispositifs contemporains centrés sur la persévérance scolaire.

## Ressources documentaires

- CNESCO "Conférence de comparaisons internationales : quelle école pour les élèves en situation de handicap ?" 12 février 2016 et (dossier téléchargeable)
  - EBERSOLD, PLAISANCE, ZANDER (2016) Ecole inclusive pour les élèves en situation de handicap. CNESCO 28 et 29 janvier 2016 ; rapport scientifique (dossier téléchargeable)
  - "Guide pour la scolarisation des enfants et adolescents handicapés" (2012). Téléchargeable sur le site du Ministère de l'Éducation Nationale.
  - GARDOU Charles (2012). La société inclusive, parlons-en ! Editions Eres
  - GILLIG Jean Marie (2007). Mon enfant aussi va à l'école.
- La scolarisation des enfants et des adolescents handicapés en 20 questions. Editions Eres
- LESAIN-DELABARRE, J.-M. (2016). La scolarisation des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers en France. In La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation. N°73, 1er trimestre 2016.
  - TREMBLAY, P. (2012) "Inclusion scolaire : dispositifs et pratiques pédagogiques", De Boeck.
  - Textes de référence educnat : loi de 2005, loi sur la refondation de l'école. Texte sur le Rased, les EANA, les EFIV, Les EIP. Site de Daniel Calin <http://dcalin.fr/>



## Thème 3 Les principes de l'action pédagogique :

### ➤ Définition et objectifs

La relation éducative ne se limite pas à un rapport entre un enseignant et un apprenant, elle se manifeste aussi dans le fonctionnement des groupes et de la coopération entre élèves, ainsi que dans l'accompagnement des élèves à s'orienter et persévérer dans leur parcours scolaire.

### ➤ Compétences visées

- C3 - Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- C4. Prendre en compte la diversité des élèves
- P5. Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

### ➤ Programme

Les principes de la différenciation pédagogique. Les principes de l'évaluation des apprentissages.

FAD (2h) ; La différenciation pédagogique consiste à varier ses méthodes d'enseignement pour répondre aux besoins des élèves, tout en tenant compte des contextes et des rythmes différents d'apprentissage. L'évaluation doit être considérée comme un outil pédagogique à part entière, véritablement informatif, au service de la progression de l'élève.

### Evaluer les compétences (Mention 1)

L'approche par compétences exige des pratiques d'évaluation spécifiques qui rompent avec les anciennes habitudes en la matière

### Persévérance scolaire (Mentions 2 et 3)

TD (2h) : connaître les déterminants du décrochage/persévérance pour agir sur les leviers du raccrochage.



## Processus d'orientation (Mentions 2 et 3)

TD (2h) : lister les déterminants, les enjeux et les acteurs de l'orientation à partir d'études de cas et connaître les procédures d'orientation.

## Coopération de groupes (Mention 1)

TD (3 h) : Les pédagogies dites coopératives qui font collaborer et coopérer les élèves présentent de nombreux avantages pour la réussite des élèves.

## Ressources documentaires

➤ Les processus d'apprentissage, coopération entre élèves et travail de groupes :

• Piaget Jean, 1974, Réussir et comprendre , Paris, PUF, 2nd édition, 1992, 253p.

• Baudrit Alain, 2005, L'apprentissage coopératif : Origines et évolutions d'une méthode pédagogique , paru aux éditions De Boeck

• Clos Y., Ruelland-Roger D., 2013 « L'activité réelle de l'élève : pour développer l'activité enseignante », in revue internationale de CRIRES : innover dans la tradition de Vygotsky () vol 1, n° 1, 20-25.

➤ La différenciation pédagogique :

• <http://www.cnesco.fr/fr/differentiation-pedagogique/>

• Kahn, Sabine, Pédagogie différenciée, Bruxelles : De Boeck, 2010

➤ L'évaluation par compétences :

• Modalités d'évaluation des acquis scolaires des élèves à compter de la rentrée 2016,

<http://eduscol.education.fr/cid103780/modalites-d-evaluation-des-acquis-scolaires-des-eleves-rentree-2016.html>

• Evaluer pour mieux (faire) apprendre, dossier IFé,  
<http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA-Veille/94-septembre-2014.pdf>

## Thème 4

## La transdisciplinarité dans les projets d'éducation à... :

### ➤ Définition et objectifs

Les Éducatrices à... visent à utiliser des questions qui font sens pour notre société. Elles participent à la construction de compétences sociales et/ou éthiques. Elles s'inscrivent dans une démarche transdisciplinaire et dans une pédagogie de projet afin d'aider les élèves à mieux comprendre et intégrer un environnement sociétal. Les éducatrices à... doivent donc amener l'apprenant à réfléchir aux grands enjeux sociétaux et à développer pour cela un esprit critique. Elles nécessitent de la part des enseignants un travail d'équipe et la mise en place de partenariats extérieurs avec un monde de l'éducation qui s'ouvre ainsi à de nouveaux espaces politiques, socio-économiques et culturels. La pédagogie de projet permet d'inscrire la démarche de l'enseignant dans l'utilisation et/ou la découverte de méthodes et de supports innovants.

### ➤ Compétences communes aux éducations à...

**C10** Coopérer au sein d'une équipe en participant à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs

**C13** Coopérer avec les partenaires de l'école

**C14** S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (Réfléchir sur sa pratique -seul et entre pairs- et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action

➤ **Vous devez choisir un module d'éducation à ... parmi 5 modules :**

- Education artistique et culturelle (EAC)
- Education au développement durable (EDD)
- Education aux médias et à l'information (EMI)
- Education morale et civique (EMC)
- Education à la santé (ES)

➤ **Comment choisir le module ?**

Se rendre sur la plateforme MOODLE dans la rubrique UE 1 MEEF et suivre les instructions dans "Choisir le module d'Education à..."

➤ **Options d'approfondissement**

Vous devrez aussi choisir une option d'approfondissement.

**Ressources documentaires**

**Charte pour l'éducation artistique et culturelle,**

<http://www.education.gouv.fr/cid104753/charte-pour-l-education-artistique-et-culturelle.html>

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=91164](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=91164)

**L'éducation au développement durable,**

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=85723](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=85723)

**L'enseignement moral et civique (EMC),**

<http://www.education.gouv.fr/cid90776/l-enseignement-moral-et-civique-au-bo-special-du-25-juin-2015.html>

**Education aux médias et à l'information,**

<http://www.education-aux-medias.ac-versailles.fr/textes-de-referance-emi-690>

**Education à la santé**

[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=105518](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=105518)



**Formation à distance (FAD)**

Certains cours de la formation à distance sont associés à des TD en présentiel décrits précédemment, comme indiqué dans le tableau suivant.

<b>SEMESTRE 3</b>	
<b>THEME 1</b>	
VIVRE LA LAÏCITE AU QUOTIDIEN A L'ECOLE – PARCOURS CITOYEN	2h + TD
<b>THEME 2</b>	
ACCESSIBILITE DES APPRENTISSAGES : HANDICAPS ET BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS	2H + TD
<b>THEME 3</b>	
PRINCIPES DE DIFFERENCIATION PEDAGOGIQUE LES PRINCIPES DE L'EVALUATION DES APPRENTISSAGES	2H
<b>THEME 4</b>	
LES ÉDUCTIONS A (1 AU CHOIX)	2H

<b>SEMESTRE 4</b>	
<b>THEME 2</b>	
CLIMAT SCOLAIRE : HARCELEMENTS, VIOLENCE ET SITUATIONS DIFFICILES A L'ECOLE	2H + TD
LES RESEAUX D'EDUCATION PRIORITAIRE en faveur de la persévérance scolaire	1H + TD

## L'évaluation de vos apprentissages

### ➤ Règles de validation en contrôle continu

1. Dans le cas d'une absence **justifiée** lors d'une évaluation, l'étudiant-e doit se signaler au formateur en lui transmettant un justificatif dans un délai de 3 jours.
2. Au formateur de proposer une épreuve de substitution dont la modalité peut être différente de l'évaluation initiale, dans un délai raisonnable pour l'étudiant-e.

Pour chaque semestre, 2 types d'évaluation. La note de l'UE sera la moyenne sur 20 des deux notes du semestre ainsi obtenues.

### ➤ Evaluation du semestre 3

Une évaluation par compétences à partir du TD  
«Accessibilité des apprentissages : handicaps et besoins éducatifs particuliers».

A la suite du TD, rendre une production écrite individuelle qui décrit et analyse une situation d'élève présentant des difficultés nécessitant des réponses appropriées.

CRITERES	
Pertinence de la situation choisie : lien avec le thème en question	/3
Présentation de la situation - Situation de l'élève et contexte dans lequel il évolue	/5
Analyse de la situation : - repérage des besoins éducatifs particuliers de l'élève - réponses possibles à apporter aux besoins éducatifs particuliers (dans la classe, dans l'établissement scolaire, auprès d'éventuels partenaires)	/6
Connaissances des réponses institutionnelles proposées dans le cadre de l'école inclusive - référence aux dispositifs qui existent - références aux partenaires au sein et hors de l'institution	/6

Evaluation des connaissances par un QCM sur les cours à distance qui ouvrira sur MOODLE :

du 24 février 10h au 3 mars 16h

COURS EVALUES SEMESTRE 3	
<b>THEME 2</b>	
ACCESSIBILITE DES APPRENTISSAGES : HANDICAPS ET BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS	2H
<b>THEME 3</b>	
PRINCIPES DE DIFFERENCIATION PEDAGOGIQUE LES PRINCIPES DE L'EVALUATION DES APPRENTISSAGES	2H

### ➤ Evaluation du semestre 4

Une évaluation par compétences à partir du TD «Education à...»

Au 1er semestre, lors du 1er bloc de 6h, les étudiants et les fonctionnaires stagiaires seront invités à travailler par groupes de quatre ou cinq, associant, dans la mesure du possible premier et second degrés. Ils élaboreront un projet de classe autour d'un thème de leur choix. Ce projet pourra être expérimenté, s'ils le souhaitent et le peuvent, avec leur classe. Lors du second bloc de 6 heures au 2nd semestre, chaque groupe travaillera à une présentation collective et individuelle du projet et sera évalué à cette occasion.

Evaluation des connaissances par un QCM sur les cours à distance qui ouvrira sur MOODLE :

du 24 février 10h au 3 mars 16h

COURS EVALUES SEMESTRE 4	
<b>THEME 2</b>	
CLIMAT SCOLAIRE : HARCELEMENTS, VIOLENCE ET SITUATIONS DIFFICILES A L'ECOLE	2H + TD
LES RESEAUX D'EDUCATION PRIORITAIRE en faveur de la persévérance scolaire	1H + TD

Nous serons sensibles à vos remarques suite au questionnaire d'évaluation que vous recevrez en cours d'année.

Vous pouvez également faire remonter ces informations à vos représentants au Conseil d'Ecole. Toutes ces remarques nous permettront d'améliorer et faire évoluer cette UE.

Coordonnées des 5 sites de formation de l'INSPÉ

**INSPÉ site de Gironde / Mérignac**

(siège administratif)

160 avenue de Verdun - 33700 Mérignac

Tél. 05 56 12 67 00

**INSPÉ site de Gironde / Bordeaux-Caudéran**

49 rue de L'école Normale - 33200 Bordeaux

Tél. 05 56 17 34 68

**INSPÉ site des Landes**

335 rue Saint - Pierre - 40011 Mont de Marsan

Tél. 05 58 85 73 10

**INSPÉ site des Pyrénées-Atlantiques**

44 bd du recteur Jean Sarrailh - 64000 Pau

Tél. 05 59 13 12 50

**INSPÉ site de Lot-et-Garonne**

Campus Michel Serres

avenue Michel Serres - 47000 Agen

Tél. 05 53 48 06 71

**INSPÉ site de Dordogne**

39 rue Paul Mazy - 24000 Périgueux

Tél. 05 53 35 56 80

